

# Édito

---

## Grilles horaires et projet culturel



“ La ministre SCHYNS a récemment lancé un large débat sur les grilles horaires de référence, dans la perspective du futur tronc commun. Son objectif, si l'on comprend bien, était moins de déterminer dès à présent comment les écoles auront, demain, à s'organiser, mais de contribuer en priorité à baliser le travail d'écriture des futurs référentiels de compétences.

Il importe, en effet, de déterminer des volumes horaires par discipline et par domaine pour pouvoir mener à bien ce travail qui ne fait que commencer. À cet égard, au cours des mois qui viennent, se préciseront progressivement un certain nombre de questions : quels équilibres nouveaux seront établis entre le souci clairement affirmé de promouvoir la maîtrise des savoirs de base et la volonté de « donner du sens » aux apprentissages en les mobilisant progressivement dans des approches interdisciplinaires, notamment dans le domaine des sciences humaines ?

L'éducation technique, technologique et numérique, si elle est bien pensée, peut aussi constituer une chance pour l'approfondissement et l'appropriation par d'autres voies, bien concrètes, de savoirs de référence indispensables à caractère mathématique ou scientifique, tout en familiarisant les élèves avec la « grammaire technologique » qui est celle du 21<sup>e</sup> siècle.

La manière de concevoir le « parcours d'éducation culturelle et artistique » constitue un autre enjeu fondamental : la transmission et l'appropriation d'un héritage culturel ne font sans doute plus l'objet d'une évidence dans la société d'aujourd'hui, et l'enseignement, comme d'autres sphères à la vie en société, court le risque d'être colonisé par la raison étroite de l'utilitarisme. J'y vois une chance pour penser le projet éducatif et culturel propre de l'enseignement catholique. En mobilisant un patrimoine symbolique et artistique, ayons l'ambition de tracer, pour chaque élève, un chemin d'initiation et d'humanisation par la confrontation à sa propre culture et à sa propre histoire, par la rencontre d'autrui et par la découverte des autres cultures et convictions.

Et les grilles horaires, dans tout cela ? Le Secrétariat général de l'enseignement catholique veillera à ce que chaque école préserve une réelle autonomie d'organisation dans un cadre de référence commun à tous, pour mettre en œuvre son projet d'établissement et la dynamique coopérative de son équipe éducative dans le plan de pilotage qui lui sera propre. ■

**Étienne MICHEL**

*Directeur général du SeGEC*

8 février 2018